

# INSCRIPTION A L'EXTRANET SCHÜLLER

## INFORMATIONS SUR LES STATUTS ET LES DROITS D'ACCES

STATUT	DROITS							
	COM-MANDES	FACTURES	CHIFFRES D'AFFAIRE	NOUVEAU ! ASSORTIMENTS DE BLOCS	NOUVEAU ! MANUEL DE VENTE	MATERIEL MARKETING	NOUVEAU ! ISITIC. SCHÜLLER-TRAINING-CENTER	NOUVEAU ! INSCRIPTION AUX SÉMINAIRES (PAR DES TIERS)
1 Propriétaire / Direction*	x	x	x	x	x	x	x	x
2 Directeur de filiale / chef de département*	x	x	x		x	x	x	x
3 Service commercial / service de gestion des commandes	x				x	x	x	
4 Marketing					x	x	x	
5 Comptabilité	x	x			x		x	
6 Service d'achat	x	x	x		x	x	x	x
7 Logistique / Directeur de montage	x				x		x	x
8 Participant de séminaire					x		x	

\* Droits supplémentaires : Signataire autorisé pour de nouvelles inscriptions à l'Extranet

## INSCRIRE UN UTILISATEUR (SVP, VEUILLEZ REMPLIR CETTE SECTION COMPLETEMENT ET EN MAJUSCULES)

STATUT (NUMERO)	NOM	PRENOM	E-MAIL PERSONNALISE	D'AUTRES DROITS (SUPPL., SI SOUHAITEE)

### DONNEES - A remplir en majuscules -

Numéro de client \_\_\_\_\_

Entreprise \_\_\_\_\_

Nom (Propriétaire / Directeur / Directeur de filiale / Chef de département) \_\_\_\_\_

E-Mail personnalisé (Propriétaire / Directeur / Directeur de filiale / Chef de département) \_\_\_\_\_

Dans votre propre intérêt, nous vous prions de bien vouloir nous informer rapidement en cas de mutation d'un collaborateur. La Schüller Möbelwerk KG n'endosse.

Signature et cachet \_\_\_\_\_

### SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS, NOUS SERONS LA POUR VOUS !

Susanne Höhn  
Tél + 49 (0) 9825 83-3571

extranet@schueller.de

### VEUILLEZ NOTER

J'ai lu et je reconnais les conditions générales à la page suivante. Aucune responsabilité pour des dommages possibles à cause d'une annulation ratée ou tardive des comptes de collaborateurs anciens.

# INSCRIPTION A L'EXTRANET SCHÜLLER

---

## ENVOI DU NOM D'UTILISATEUR ET DES MOTS DE PASSE SUITE A L'ADMISSION PAR SCHÜLLER :

---

Les noms d'utilisateur pour les utilisateurs différents du portail Extranet ainsi que les mots de passe à usage unique (qui doivent être changés après l'inscription initiale) seront envoyés à l'adresse e-mail indiquée (s'il s'agit de l'adresse du Directeur / propriétaire ou chef de département ou directeur de filiale). Afin d'assurer une démarche rapide et facile, l'indication de l'adresse e-mail professionnelle du directeur / propriétaire ou chef de département ou directeur de filiale est nécessaire.

---

## ANNULATION DES COMPES D'UTILISATEUR EXTRANET

---

L'utilisateur est obligé d'informer la Schüller Möbelwerk KG en envoyant un e-mail à extranet@schueller.de lorsqu'un employé quitte l'entreprise de l'utilisateur et que le compte Extranet de ce-dernier doit être annulé. La Schüller Möbelwerk KG n'endosse aucune responsabilité pour des dégâts éventuels résultant d'une inobservation de cette obligation.

---

## APPLICATION DES CONDITIONS GENERALES

---

J'ai lu les conditions générales relatives à l'utilisation du portail Extranet (Etat: 2019) et, par la présente, les reconnais au nom de l'utilisateur. La mise en place du contrat remplace tous les contrats antérieurs relatifs à l'utilisation de l'Extranet. Cela s'applique également à tous les comptes d'utilisateur Extranet qui existaient déjà avant l'envoi de ce formulaire.

# INSCRIPTION A L'EXTRANET SCHÜLLER

## CONDITIONS GÉNÉRALES RELATIVES A L'UTILISATION DE L'EXTRANET (ETAT : 2019)

### § 1 RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

- Dans le cadre d'un contrat de service, la Schüller Möbelwerk KG (appelée par la suite « prestataire ») offre à ses clients (appelés par la suite « utilisateurs ») la possibilité d'avoir accès à l'Extranet – un portail fourni par le prestataire. Ces informations concernent
  - Les publications du prestataire (catalogues, brochures, prospectus, manuel de vente)
  - Les chiffres d'affaire et les statistiques
  - Les séminaires proposés par le prestataire
  - L'accès aux factures et aux confirmations de commande passées
  - La récupération d'informations sur le statut de commandes et des assortiments de blocs
- Finalement, ces conditions générales contiennent les conditions conclues entre le prestataire et l'utilisateur pour les prestations offertes par le prestataire. Les règlements dérogatoires aux présentes conditions générales ne sont valables que lorsqu'ils sont confirmés par le prestataire par écrit. Avec l'admission selon § 2, l'utilisateur reconnaît ces conditions d'utilisation.
- Les changements de ces conditions générales seront communiqués à l'utilisateur par écrit, par fax ou par e-mail. Si l'utilisateur ne s'oppose pas à ces changements au bout de quatre semaines suite à cette information, les changements s'appliqueront comme convenus.

### § 2 ADMISSION ET ACCES AU MARCHÉ ELECTRONIQUE

- L'admission par le prestataire est la condition de l'utilisation de l'Extranet. Il n'y a aucun droit à l'admission ou à l'utilisation de l'Extranet.
- L'utilisateur doit indiquer toutes les données dans le formulaire d'inscription complètement et correctement. A partir du moment où l'utilisateur accorde une autorisation d'accès à d'autres employés ou qu'il souhaite interrompre le droit à des employés ou à des anciens employés, il va informer le prestataire immédiatement par écrit.
- Les données personnelles constituent d'un nom d'utilisateur, d'un e-mail et d'un mot de passe. Elles doivent être utilisées uniquement par le collaborateur autorisé par l'utilisateur. L'utilisateur est tenu de garder secret le nom d'utilisateur et le mot de passe et de les protéger de l'accès non-autorisé par des tiers. Il doit en outre s'assurer que ses employés respecteront également cet engagement. Dans le cas d'un soupçon d'une utilisation abusive par un tiers, l'utilisateur en informera immédiatement le prestataire. Dès que le prestataire sera informé de l'usage abusif, le prestataire bloquera l'accès de l'utilisateur non autorisé. Le prestataire se réserve le droit de changer le nom d'utilisateur et le mot de passe de l'utilisateur. Dans ce cas, le prestataire informera immédiatement l'utilisateur.
- La plateforme est développée en permanence et la fonctionnalité est adaptée aux versions les plus récentes. Afin d'assurer un fonctionnement sans fautes, nous renvoyons à l'utilisation de la version du navigateur la plus récente.
- Cette plateforme doit seulement être utilisée par l'accès HTTPS chiffrée SS. Un contournement du chiffrement SSL est interdit.

### § 3 CONDITIONS DU PRESTATAIRE

- Le prestataire est inconditionnellement responsable de fautes intentionnelles ou de négligences graves. Cependant, il est seulement responsable d'une négligence légère en cas de manquement à des obligations majeures issues du contrat. La responsabilité en cas de violation d'une telle obligation contractuelle est limitée au dommage à caractère contractuel sur l'apparition duquel le prestataire a dû tenir compte à la conclusion du contrat sur la base des circonstances dont il avait connaissance à ce moment-là. Dans le cas de violations d'obligations de la part de l'utilisateur selon § 2 chiffre 2 phrase 3 et chiffre 3 phrase 1-4, le prestataire n'assume aucune responsabilité.
- Pour des perturbations à l'intérieur du réseau d'interventions dont le prestataire n'est pas responsable, le prestataire n'assume aucune responsabilité.
- En cas de perte de données, le prestataire, en vertu des paragraphes précités, engagera seulement sa responsabilité si cette perte n'aurait pas pu être évitée si l'utilisateur avait pris des mesures de sécurisation de données appropriées.
- La responsabilité ne s'étend pas à des entraves à l'utilisation selon le contrat des prestations fournies par le prestataire sur la place de marché qui ne sont pas causés par une utilisation inappropriée et non-conforme ou par l'utilisateur.
- Les limites de responsabilité décrites précédemment s'appliquent par analogie également aux auxiliaires d'exécution du prestataire.
- Si, à travers l'Extranet, il existe une possibilité de transfert par des banques de donnée, des sites web, des services etc. par des tiers, par exemple par l'intégration de liens ou d'hyperliens, le prestataire ne peut en aucun cas être tenu responsable d'accessibilité, existence ou de sécurité de ces banques de données ou des services, ni pour le contenu de cette dernière. En particulier, le prestataire n'est pas responsable de la légalité, de l'exactitude du contenu, de l'intégralité, de l'actualité, etc. de ces derniers.

### § 4 D'AUTRES OBLIGATIONS DE L'UTILISATEUR

L'utilisateur est tenu de s'abstenir de toutes mesures qui pourraient compromettre ou perturber le fonctionnement de la place de marché. Il n'a pas le droit d'accéder aux données auxquelles l'utilisateur n'a pas d'autorisation d'accès. En outre, il doit faire en sorte que ses informations qu'il a transmis et mis à disposition à l'aide de l'Extranet soient en absence de virus, de vers ou de Trojans ou d'autres programmes / fichiers dangereux.

### § 5 DURÉE DU CONTRAT

- Le contrat qui est à la base de ces règlements généraux prend effet pour une durée indéterminée. Il prend effet avec l'autorisation par le prestataire et se termine si, au cours d'une période de 12 mois, l'utilisateur n'a pas adressé de commande au prestataire.
- Chaque partie peut résilier le contrat avec un délai d'une semaine.
- En plus, chaque partie a le droit de résilier le contrat pour une raison importante sans délai de préavis.

### § 6 DISPOSITIONS FINALES

- Le tribunal d'Ansbach, Allemagne, est seul compétent pour tout litige dans la mesure où l'utilisateur est un commerçant. Le prestataire est néanmoins en droit de saisir également la juridiction ordinaire située dans le ressort du domicile de l'utilisateur. Les relations contractuelles sont exclusivement jugées d'après la législation allemande.
- Si certaines dispositions de ces règlements généraux sont ou seront jugées invalides ou contredisent les dispositions légales, la validité des conditions générales ne sera pas affectée. Les parties au contrat d'un commun accord remplaceront toute disposition sans effet par une disposition qui, juridiquement, s'approche autant que possible de la fin économique de la disposition non valable. La présente disposition s'applique de même à des lacunes du présent règlement.